



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Remunerations

Question écrite n° 39334

Texte de la question

M Claude Labbe appelle l'attention de M le ministre de la cooperation sur la situation des enseignants francais qui, a la suite d'un service national en cooperation, ont souscrit un contrat pour une periode complementaire selon les dispositions du decret du 28 mars 1967. Une circulaire du 30 juin 1986 no 7 MM/GI a remis en cause le systeme d'indemnité de residence percu par les interesses. Il demande quelle est la motivation de cette mesure qui penalise les enseignants qui viennent d'accomplir leur service national.

Données clés

Auteur : [M. Labbe Claude](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39334

Rubrique : Cooperants

Ministère interrogé : coopération

Ministère attributaire : coopération et développement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 avril 1988, page 1719